



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

À la séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie Intermunicipale des Matières Résiduelles de l'Ouest tenue le 12 avril 2021 à 15h00 par mode de visioconférence à laquelle sont présents :

Jean-Guy Galipeau,	Amherst
William Howe,	Arundel
André Ste-Marie,	Brébeuf
Évelyne Charbonneau	Huberdeau
Pierre Bertrand	Montcalm

Formant tous quorum sous la présidence de M. Jean-Guy Galipeau.

Le quorum étant constaté, M. Jean-Guy Galipeau, président souhaite la bienvenue aux membres et déclare la séance ouverte.

M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier est également présent.

1. RÉOLUTION 18-04-2021- AUTORISANT LA TENUE DE LA SÉANCE ORDINAIRE EN MODE DE VISIOCONFÉRENCE

Le conseil d'administration de la régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest siège ce 12 avril 2021 par voie de visioconférence.

Chacune des personnes participant à la séance s'est identifiée individuellement;

Assiste également à la séance par visioconférence M. Bernard Davidson, secrétaire-trésorier pour la régie;

CONSIDÉRANT les nombreux décrets adoptés par le gouvernement du Québec en raison de la Covid19 dont le dernier décret maintenant l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire de la MRC des Laurentides;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et les officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos, et que les membres du conseil et officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer, et voter lors de cette séance par visioconférence;

CONSIDÉRANT QUE le secrétaire-trésorier a fait parvenir à tous les membres du conseil d'administration un avis de convocation à cette séance extraordinaire accompagné d'un ordre du jour;

EN CONSÉQUENCE

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE le conseil de la régie accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer et voter par visioconférence.

Adoptée à l'unanimité

Ordre du jour

1. Ouverture de la séance.
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Ratification du procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 et de la séance extraordinaire du 8 mars 2021.
4. Ratification des comptes à payer.
5. Relevé des heures de Bernard Davidson pour le mois de mars 2021.
6. Administration :
 - a) Audits financier, suivi;
 - b) Correspondance MMQ – Information ristourne assurance;
 - c) Suivi ajustement avec Xperloc fin du contrat de location;
 - d) Bris et solutions alternatives;



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

7. Compte-rendu des opérations.
8. Déclaration des intérêts pécuniaires des membres du conseil d'administration (suivi)
9. Patrouille verte 2021.
10. Demande de services de collectes par la municipalité de Boileau pour 2022.
11. Suivi sur l'uniformisation des règlements de taxation pour la collecte des matières résiduelles.
12. Varia.
13. Levée de la séance.

2. RÉSOLUTION 19-04-2021- RATIFICATION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

Adoptée à l'unanimité

3. RÉSOLUTION 20-04-2021. RATIFICATION DU PROCÈS- VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 8 FÉVRIER 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 8 MARS 2021

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 8 février 2021 et le procès-verbal de la séance extraordinaire du 8 mars 2021 soient ratifiés. Résolutions numéros 01-02-2021 à 17-03-2021 inclusivement.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

4. RÉOLUTION 21-04-2021 RATIFICATION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes à payer au 31 mars 2021 pour un total de 43 778.77\$ a été transmise aux membres du conseil d'administration et que ceux-ci déclarent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QUE l'état de compte de la municipalité d'Amherst daté du 07-04-2021 portant le numéro 103 au montant de 7 635.61\$ s'ajoute aux comptes à payer;

IL EST PROPOSÉ PAR M. André Ste-Marie

QUE la liste des déboursés soit approuvée et d'en autoriser le paiement incluant l'état de compte de la Municipalité d'Amherst du 31 mars 2021 au montant de 7 365.61\$.

Adoptée à l'unanimité

5. RÉOLUTION 22-04-2021 RATIFICATION DES RELEVÉS DES HEURES DE BERNARD DAVIDSON POUR LES MOIS DE FÉVRIER ET MARS 2021

Bernard Davidson dépose ses relevés d'heures travaillées pour les mois de février et mars 2021. En février un total de 43 heures 15 minutes et en mars un total de 30 heures 30 minutes.

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

D'APPROUVER les relevés des heures travaillées pour les mois de février et mars 2021 et d'en autoriser le paiement.

Adoptée à l'unanimité



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

6. ADMINISTRATION

A) Suivi audits financiers 2020 : Amyot, Gélinas, société comptables professionnels agréés ayant procédé à l'audit financier de la RIMRO pour 2020 a recommandé que la régie se dote d'un code d'éthique et de déontologie des employés municipaux, malgré le fait qu'il n'y a aucune obligation légale à cet effet.

Le conseil d'administration demande au secrétaire-trésorier de vérifier la présence de code d'éthique auprès des autres régies et d'en faire rapport lors d'une prochaine séance.

En ce qui concerne l'évaluation des risques de fraude, les risques étant pratiquement nuls; le conseil d'administration ne juge pas qu'il est pertinent pour le moment d'adopter une politique.

Considérant l'absence de personnel à l'administration municipale d'Arundel, le conseil d'administration demande au secrétaire-trésorier de vérifier auprès d'Amyot Gélinas la possibilité d'effectuer les démarches nécessaires à la récupération des taxes gouvernementales au profit de la régie.

B) Ristourne MMQ : La mutuelle d'assurances MMQ nous informe que pour être admissible aux ristournes la régie doit être assurée depuis au moins trois ans.

C) Ajustement au contrat de location Xperloc : Le secrétaire-trésorier informe les membres du C.A. que le dossier de contrat de location des camions de Xperloc s'est réglé à la satisfaction de la régie.

D) Bris et solutions alternatives : Lors de bris récents, afin d'assurer le service à l'ensemble des citoyens de la régie nous avons dû mettre en place deux quarts de travail et modifier la répartition des heures attribuées aux chauffeurs.

Une demande d'offre de services sera faite auprès de Xperloc afin de s'assurer d'avoir des solutions alternatives lors de bris prolongé.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

7. COMPTE-RENDU DES OPÉRATIONS

Le secrétaire-trésorier fait état de la compilation annuelle pour 2021 de l'ensemble des matières résiduelles pour l'année 2021. Copie de ce bilan sera envoyé avec le procès-verbal à chaque membre du conseil d'administration.

Une copie du relevé des billets de pesée pour le mois de février et mars a été envoyée à chaque membre avant la présente séance.

Nous disposons maintenant de trois chauffeurs-opérateurs ce qui permet une meilleure répartition des collectes. Benoit Piché de la Municipalité de Brébeuf est toujours disponible à titre de chauffeur de remplacement.

Au cours des deux derniers mois, nous avons eu quelques bris sur les camions. Bris d'un cylindre vertical sur le bras articulé, fuite du réservoir hydraulique, problème électrique. La plupart de ces bris ont été réparés sous garantie à l'interne par Philippe Brunelle.

La période de dégel étant toujours en cours nous avons ajusté nos collectes surtout en ce qui concerne la collecte des bacs noirs, ce qui nécessite plus d'un voyage par municipalité.

RÉSOLUTION 23 -04-2021 RESPONSABILITÉ DE LA RIMRO SUR LA COLLECTE DES CHEMINS PRIVÉS

CONSIDÉRANT QUE la RIMRO effectue la collecte sur certaines sections de chemins privés sur l'ensemble du territoire des municipalités;

CONSIDÉRANT QUE la nature de ces chemins, l'emprise restreinte et la capacité réduite de la voie carrossable ont pour effet que lors de la période de dégel il arrive que le passage des camions peut occasionner des dommages à la chaussée;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE la RIMRO se dégage de toute responsabilité pouvant être causé lors de la collecte dans ce type de chemin et que s'il y a des plaintes la régie pourra



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

exiger que les bacs soient déposés par les citoyens en bordure d'un chemin public.

Adoptée à l'unanimité

8. DÉCLARATION DES INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES DES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les membres du conseil d'administration déclarent avoir déposés la mise à jour de leur déclaration des intérêts pécuniaires lors de la préparation des états financiers.

9. RÉOLUTION 25-04-2021 PATROUILLE VERTE 2021

CONSIDÉRANT QUE le projet de patrouille verte doit débiter le 16 mai prochain, une offre d'emploi a été envoyée au journal l'information du nord pour publication dans les régions de Tremblant et de Ste-Agathe, publication sur Québec municipal, sur le site internet des municipalités de la régie et sur le site Agent Laurentides (mission recyclage et compostage);

CONSIDÉRANT QUE nous n'avons pas reçu aucune demande pour occuper le poste;

IL EST PROPOSÉ PAR Mme Évelyne Charbonneau

QUE le secrétaire-trésorier vérifie auprès du Fonds des régions les critères de sélection pour occuper le poste d'agent en environnement et par la suite de faire parvenir l'information à chaque municipalité de la régie afin d'afficher le poste;

ÉGALMENT d'autoriser le président et le secrétaire-trésorier à procéder aux entrevues et à l'engagement d'un Agent en environnement en fonction des exigences du poste prévues au programme.



Procès-verbal de la Régie intermunicipale des matières résiduelles de l'ouest

Adoptée à l'unanimité

10. DEMANDE DE SERVICES DE COLLECTES PAR LA MUNICIPALITÉ DE BOILEAU POUR 2022

Le secrétaire-trésorier accompagné de Philippe Brunelle ont vérifié le circuit de collecte sur le territoire de Boileau au cours du mois de mars. En majeure partie les chemins sont faciles d'accès, sauf pour une section de u chemin du lac-au-Loup.

La longueur du parcours est de 137 kilomètres, il y a 498 logements.

Pour 2021, 20 collectes de recyclage et 24 collectes de bacs noirs sont prévus.

Le coût actuel à la porte est de 149.28\$

Le président M. Jean-Guy Galipeau va contacter le maire de la Municipalité de Lac-des-Plages afin de s'enquérir de leur intérêt pour une fourniture de services par la régie.

Ce sujet sera à l'ordre du jour lors d'une prochaine séance.

11. SUIVI SUR L'UNIFORMISATION DES RÈGLEMENTS DE TAXATION POUR LA COLLECTE DES MATIÈRES RÉSIDUELLES

Le secrétaire-trésorier avait contacté Madame Brigitte Voss, spécialiste en matières résiduelles à la MRC des Laurentides afin d'obtenir un soutien technique dans le dossier d'uniformisation pour la tarification des collectes des commerces et ICI; suite à son départ une vérification sera faite auprès de Madame Mailhot et pour faire le point dans ce dossier.

13. RÉSOLUTION 26-04-2021 - LEVÉE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé,

IL EST PROPOSÉ PAR M. Pierre Bertrand

QUE la séance soit levée. Il est 16h04.

R.26-04-2021



**Procès-verbal de la Régie intermunicipale
des matières résiduelles de l'ouest**

Adoptée à l'unanimité

Je, M. Jean-Guy Galipeau, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code Municipal.

Président

Secrétaire-trésorier